



DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 7
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : TECHNIQUE – Vente d'une bande de terrain voisine du nouveau collège.

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux, rappelle que le nouveau collège et le gymnase contiguë sont construits sur une parcelle propriété de la CCDSV à Saint Didier de Formans. Dans le cadre des aménagements réalisés, il se trouve côté Est du terrain une bande d'une largeur de 6,5 m en moyenne. Cette bande est en dehors des clôtures du collège ; elle est constituée d'un enrochement de 2 à 4 mètres de haut et d'un petit passage pour son entretien. (Voir plan de division en annexe).

La société YTEM, propriétaire de la parcelle voisine est intéressée par le rachat de ce terrain afin de créer une haie paysagère en limite de son futur projet et aménagé une aire de propriété. Cette bande d'une superficie de 991 m² est située en zone UL destinée à recevoir des équipements collectifs sociaux, scolaires, de sports et loisirs ou de santé.

L'avis des domaines a été rendu le 27 avril 2023 sur la base de 8 € / m², soit un montant global de 7 440 euros pour une surface estimée de 930m²

Un accord est intervenu avec la société YTEM pour une vente au prix de 7 928 € (991*8)

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 07/09/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente de la partie de la parcelle B2193 située à Saint Didier de Formans d'une surface de 991 m² au prix de 7 928 € à la société YTEM ou toute autre personne ou entité juridique qui s'y substituerait ;

- ✓ **DE DIRE** que les frais d'acte relatif à cette cession sont à la charge de l'acquéreur (frais d'acte de vente et de dépôt notamment) ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au Budget principal 2023 et suivants.

A Villeneuve, le 21/09/2023

**La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL**



Affichage sous format électronique : 26/09/2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

